



Le Havre, le 03 juin 2024

Communication de l'Intersyndicale CGT - UNSA - CFDT et FSU

Un mouvement cohérent, une Union solide pour des avancées concrètes

Une cohésion syndicale forte, un soutien actif important, et une écoute attentive sont les piliers de notre équipe. Nous nous engageons à fournir un travail sérieux et rigoureux pour valoriser et protéger notre métier. Notre objectif est de garantir à chacun d'entre nous, officiers de port adjoints et officiers de port, des avancées sociales significatives, de protéger nos conditions de travail, pour nous permettre de mener à bien les missions qui nous sont confiées.

À ce stade, nous avons déjà obtenu des engagements concrets :

- 1. Avancées indemnitaires pour un grand nombre d'OPa et d'OP travaillant dans les ports décentralisés :**
 - Revalorisation du socle IFSE et des compléments, mise en œuvre rétroactive au 1er janvier 2024.
- 2. Alignement des grilles indiciaires des OP de manière juste et cohérente :**
 - Mise en place prévue au 1er trimestre 2025 avec des mesures transitoires pour intégrer ces nouvelles grilles sans perte d'ancienneté.
- 3. Révision sérieuse et régulière des arrêtés sur les emplois fonctionnels :**
 - Capitaine de port en chef et responsable de capitainerie.

Les négociations sont engagées, et l'intersyndicale ne lâchera rien !

Des contrepropositions s'inscrivant dans les objectifs du volet de la réforme, **l'attractivité métier**, seront présentées de manière argumentée par notre union syndicale.

Notre objectif est de n'oublier personne. L'intégration des OPa au grade supérieur avec la création du grade de lieutenant de port de classe exceptionnelle est plus que jamais d'actualité. La révision à la hausse des taux promouvables/promus, l'attribution d'un grand nombre de places vacantes aux lauréats du concours OP/OPa 2024, l'augmentation des plafonds IFSE, et bien d'autres sujets sont également sur la table.

L'Intersyndicale est fière de vous annoncer qu'elle reste unie et déterminée ! Nous comptons sur chacun d'entre vous pour faire de cette réforme statutaire en cours une véritable opportunité de valoriser notre profession à la hauteur qu'elle mérite.

Signé l'Intersyndicale CGT - UNSA - CFDT - FSU